

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU

**DE LA SÉANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 2025
A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY**

Convocation 02 Avril 2025

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Patrick JOURDAIN, Maire,
M. Robert SLOVES, 1er Adjoint,
M. Maurice GARSULT, 2^{ème} Adjoint,
M. Nicolas AUMONIER,
Mme Céline DUPONT,
Mme Anne-Marie CHEVALIER,
M. Sébastien BOITTE,
M. Christian PETITPAS,
Mme Françoise POUCHUCQ,
Mme Solange VIORNAY,
M. François VIROT,
M. Michel GALMEL,

ABSENTS EXCUSES

Mme Marie-Christine EMINIAN, donne procuration à M. Robert SLOVES, 1er Adjoint,
M. Richard LETORT,
M. Simon LATRECHE,

Soit 15 membres en exercice

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Solange VIORNAY, en qualité de Secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarques bloquantes, approuve le précédent compte rendu

2) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF et compte de gestion :

Monsieur le Maire donne lecture du compte administratif 2024 de la Commune.

Après avoir répondu à toutes les questions, et Monsieur le Maire ayant quitté la salle de Conseil, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le Compte Administratif de 2024.

Le compte de gestion dressé par le receveur municipal de la commune en 2024 est également approuvé.

3) AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Il est donné lecture de l'affectation des résultats de l'exercice 2024. Il dégage après équilibre des investissements un résultat positif de 519 919,87 euros qui sera reporté sur 2025.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'affectation des résultats .

4) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025 :

Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2024 :

- Taxe d'habitation : 6.99 %
- Taxe foncière sur le bâti : 35.16 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.74 %

Il est proposé au conseil de valoriser le produit attendu de la fiscalité directe locale pour 2025 à 165 063 € (une déduction de 43 242 € sera appliquée à ces produits attendus) sur la base des valeurs locatives estimées par la DGFIP et de ne pas modifier les taux.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité la reconduction des taux pour 2025:

- Taxe foncière sur le bâti : 35.16 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.74 %.
- Taxe d'habitation : 6.99 %

Le Conseil, laissant une éventuelle augmentation des taux aux élus de 2026.

5) SUBVENTIONS DE DROITS PRIVES 2025 :

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de subventions. Le Conseil après modifications approuve à l'unanimité moins une voix (Mme POUCHUCQ) la répartition suivantes :

COMMUNE DE TILLY (27644)	ETAT C3.1	TITULAIRES 2025
SUBVENTIONS PRIVEES		3000
AINES	750	
COMITE DES FETES	750	
APEER	200	
CFAIE (2 élèves)	100	
SPORT HEUB	50	
AMIS MONUMENTS SITES EURE	50	
A.G.V.N. (gendarmerie)	100	
ANCIENS COMBATTANTS	200	
AUTRES (SI NECESSAIRE)	800	
SDIS INCENDIE	13748	13748
ORGANISMES DE REGROUPEMENT		
65548 SIVOS-SIGV et AC SIVOS reçues budget TILLY		30479
SIVOS TILLY-HEUBECOURT	16528	
SYNDICAT INTERCOMM GESTION VERNON	4000	
RVT A.C. PERISCOLAIRE SNA à recevoir TILLY en 2025	9951	
RESERVE service impôts en cours	17000	17000

6) INVESTISSEMENTS 2025 et CHOIX PROCEDURE MARCHE :

Monsieur le Maire donne lecture des propositions d'investissements 2025.

INVESTISSEMENTS 2024		cumul
2024 VOIRIE PAYEE EN 2024	98 584,50 €	
2024 TVA VOIRIE PAYEE EN 2024	19 716,89 €	118 301,39 €
BUDGET VOIRIE 2025 (SUITE)		
RUE GRANDE	153 220,59 €	
RUE PANILLEUSE	155 769,32 €	308 989,91 €
T.V.A.	61 797,98 €	370 787,89 €
		370 787,89 €

BUDGET INVESTISSEMENT 2025

CAVES URNES	7 000,00 €	7 000,00 €
BATIMENTS PUBLICS (écoles mairie)	6 009,06 €	13 009,06 €
ABATS SONS EGLISE	22 000,00 €	35 009,06 €
SIEGE T1 ELECTRICITE INVESTISSEMENT	15 000,00 €	50 009,06 €
SIEGE T2 ELECTRICITE INVESTISSEMENT	12 200,00 €	62 209,06 €
SIEGE ECLAIRAGE PUBLIC A VENIR	10 000,00 €	72 209,06 €
VOIRIE 2025	370 787,89 €	442 996,95 €
complement voirie 2025	7 685,58 €	450 682,53 €
VEOLIA IMPASSE SAULSEUSE	4 500,00 €	455 182,53 €
VEOLIA RD181	28 035,30 €	483 217,83 €
ORANGE +STPEE PANILLEUSE	13 153,33 €	496 371,16 €
DIVERS A REPARTIR	648,01 €	497 019,17 €
 SODEREF	 20 980,83	 20 980,83 €

VT SECTION FONCTIONNEMENT	318 000,00 €
BESOIN DE TRESORERIE	200 000,00 €

FONCTIONNEMENT DANS BUDGET 2025

ORANGE ENFOUISSEMENT T1 et T2	25 000,00 €	
SIEGE T1 ELECTRICITE Frais T1	6 250,00 €	
SIEGE T2 ELECTRICITE Frais T2	10 500,00 €	41 750,00 €
RESERVE SOUHAITEE PAR LE CONSEIL	100 000,00 €	

Sur intervention de M. Robert SLOVES, mais aussi de M. Christian PETITPAS le budget voirie de 2025 fera l'objet d'un supplément de 20 000,00 €. Somme qui fera l'objet d'une DM en juin 2025 pour se mettre en phase avec l'opérateur voirie, le budget 2025 pouvant absorbé cette augmentation.

Compte tenu des délais et des procédures mises à disposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal délibère pour rattacher la commune à CENTRALIS (comme l'UGAP) afin d'engager les dépenses d'investissement tout en respectant les procédures marchés en vigueur. Cette décision implique de prendre COLAS qui se trouve en première position que se soit dans les départements des Yvelines, de l'Eure ou de la Seine- Maritime.

A l'unanimité le Conseil municipal approuve cette attribution.

7) FINALISATION DE L'EMPRUNT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe que seulement deux établissements bancaires ont accepté notre emprunt.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à contracter un emprunt de 200 000€ sur 15-20 ans auprès de la Caisse de Crédit Agricole et d'engager toutes les procédures nécessaires à la réalisation de cet emprunt prévu dans le deuxième semestre 2025.

(Délibération du Conseil au Crédit Agricole envoyée)

8) VOTE DU BUDGET 2025 :

Monsieur le maire présente au Conseil le budget 2025, en tenant compte des investissements et de l'emprunt communal. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité approuve ce budget 2025. Il en ressort 796 290,45 € pour la partie fonctionnement et 674 974,45 € pour l'investissement.

INFORMATIONS AU CONSEIL :

Comme à chaque Conseil, le Conseil est informé des événements de la période :
Il est donné lecture au Conseil :

- ◆ Constitution de partie civile et mise en place d'une procédure d'ordonnance pénale délictuelle auprès du greffe du tribunal d'Evreux.
- ◆ Modifications du mode de scrutin aux élections de 2026.

QUESTIONS DIVERSES :

- ◆ Il n'y a pas de questions diverses pour ce Conseil.

Le Conseil n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 h 00.
La prochaine séance ordinaire est prévue le vendredi 20 juin 2025 , sous réserve de la fête de la musique, des vacances scolaires et du début des travaux de voirie. Le maire remercie l'assemblée.